

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 43 (1963)  
**Heft:** 4: Libéralisme et économie concertée

**Artikel:** Pour une économie suisse saine et rationnelle  
**Autor:** Couvreu, Raymond / Schürch, Fritz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887715>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Pour une économie suisse saine et rationnelle*

*Un entretien avec M. Fritz Schürch*

*Administrateur-Délégué des Fabriques de Tabac Réunies S.A.*

*et Président de l'Union suisse des Annonceurs*

— Vous avez proposé en février 1963 aux Chambres fédérales que le blocage des prix et des salaires soit introduit en Suisse pour lutter contre l'inflation et qu'un plan indicatif « à la française » soit institué.

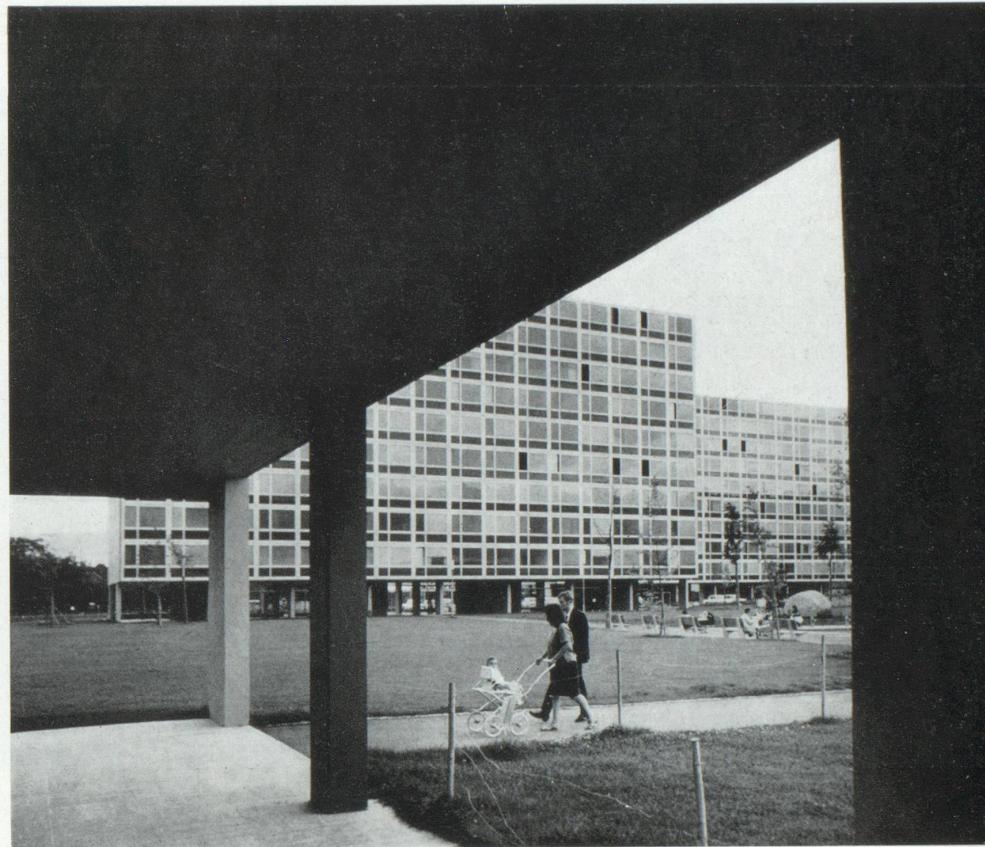
Quelles ont été les réactions à vos suggestions?

— Tout d'abord une remarque générale :

Il vaut mieux ne plus parler d'un « plan à la française » car il faut admettre que ce plan a échoué : son but principal de stabiliser le niveau des prix n'a pu être réalisé. Ceci n'est nullement, à mon avis, la faute du Plan, mais du Gouvernement français qui, avec ses déficits chroniques et son manque d'autorité vis-à-vis de multiples revendications qui ne sont souvent que partiellement justifiées, a contribué à l'inflation et à la désorganisation de l'économie française qui se manifeste maintenant.

En Suisse, il est impossible d'introduire d'une manière efficace une certaine planification de l'économie sans bloquer provisoirement les prix et les salaires. Ceci eut été faisable il y a cinq ans, lorsque le coût de la vie n'augmentait que de un pour cent par an environ. Aujourd'hui, où cette progression atteint presque les quatre pour cent, un plan serait déjà dépassé pendant le temps même que prend son élaboration, et de ce fait, sa mise en vigueur gravement compromise.

Les réactions à mes propositions ont été nulles. En dehors de ses préoccupations électorales, le parlementaire suisse n'a malheureusement pas le temps d'approfondir les problèmes importants et d'une certaine envergure. En outre, un grand nombre de députés ne disposent même pas d'un secrétariat, et de ce fait les lettres qu'un citoyen leur adresse restent sans réponse. Nos conceptions parlementaires datent d'une époque où



le budget de la Confédération ne dépassait guère 100 millions de francs et où l'immixtion de l'Etat dans les problèmes économiques était pratiquement inexisteante. Aujourd'hui, l'amateurisme politique comme il se pratique encore en Suisse est périme. A mon avis, un parlementaire suisse devrait toucher une indemnité de 30 000 francs par an et 10 000 d'indemnité de secrétariat. Mais alors, on devrait aussi exiger de lui qu'il voue au moins cinquante pour cent de son temps à son travail parlementaire, qu'il étudie mieux les problèmes complexes sur lesquels il doit finalement prendre une décision et qu'il essaie d'établir un contact plus étroit avec ses électeurs; et ceci

non pas seulement quelques semaines avant les élections, mais tout au long de la législature.

Tout cela est naturellement impossible si nous continuons à traiter financièrement nos parlementaires avec la mesquinerie actuelle. Ce que nous leur donnons paie tout juste les frais de déplacement et d'hôtel et il n'y a pas la moindre compensation pour le manque à gagner que représentent pour eux trois à quatre mois au service de la Nation. Dans ces conditions, de plus en plus notre Parlement, au lieu de se composer d'hommes indépendants, sera formé d'hommes entretenus par des groupements d'intérêts, justement pour défendre de tels intérêts; cela les

rend suspects même s'ils sont objectifs, et, liés comme ils le sont à des intérêts particuliers, risque de leur faire perdre la vue de l'ensemble. De leur côté, les quelques rares parlementaires encore complètement indépendants sont trop occupés à gagner leur vie pour pouvoir faire un travail parlementaire sérieux.

De ce fait, on assiste à un découragement des électeurs et le pourcentage de la population qui se rend encore aux urnes est déplorable.

système éducatif, et en plus tous les problèmes de croissance que le progrès technique nous imposera.

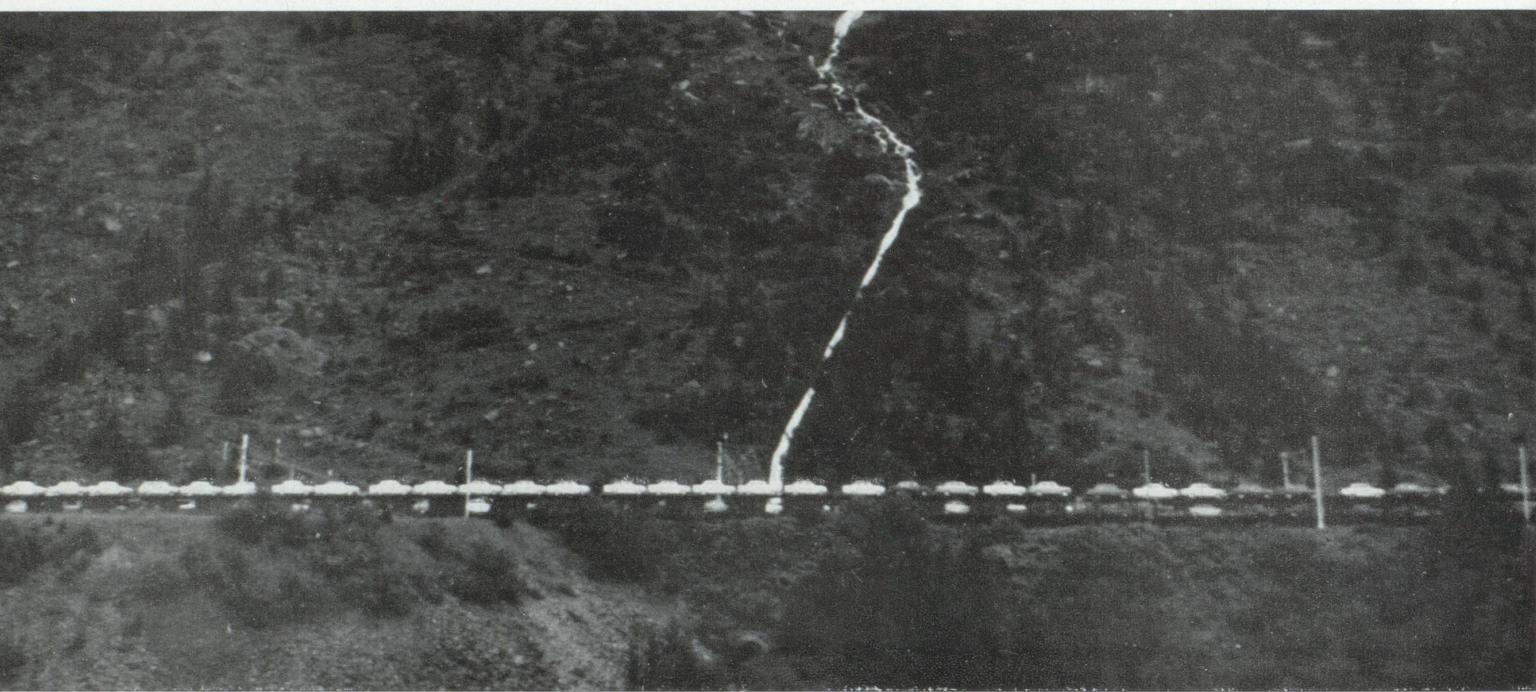
Sur tous ces problèmes se tiennent aujourd'hui en Suisse et à l'étranger de nombreux séminaires, des journées de discussion, des conférences, mais rarement, sinon jamais, on y voit un parlementaire suisse.

Pour éveiller son intérêt, il faut déjà qu'il y ait à l'ordre du jour un de ces sujets pour lesquels il y a dans notre Parlement de véritables allergies, tels que : le

tiquement favorisés par rapport à d'autres?

— Dans le budget de l'entreprise, c'est toujours le budget de la vente qui présente le plus grand facteur d'insécurité, parce que la grande inconnue, l'action de la concurrence, ne peut-être estimée avec une sûreté absolue.

Pour un budget national, cela reste valable pour le commerce extérieur, qui peut subir l'influence de mesures, surtout gouvernementales, imprévisibles.



Dans le domaine des transports, des chemins de fer en particulier,

En Amérique, un parlementaire touche près de 20 000 dollars par an, il travaille environ six mois à Washington et pendant six mois il est à la disposition de ses électeurs dans sa circonscription. Peut-être dans ce pays est-on allé un peu trop loin, mais le Suisse est trop mesquin. Si on ne change pas de méthode, nous aurons un Parlement qui vaudra ce que nous le payons, c'est-à-dire de qualité insuffisante pour résoudre les grands problèmes économiques et politiques qui nous attendent : citons simplement la stabilisation de la valeur de notre monnaie, les problèmes d'intégration, l'adaptation de nos infrastructures (routes, épuration des eaux, etc.) à l'accroissement de notre population et de notre activité économique, la réforme et l'expansion de notre

contrôle des loyers, le prix du lait, l'assurance vieillesse, la réglementation des heures de travail, etc. Là ce sont les discours-fleuves, qui se terminent par un compromis donnant quelque chose à chacun sans jamais que l'on se soucie du principe; une des conséquences de cet état des choses est que notre jeunesse, dégoûtée, surtout dans les milieux intellectuels, tourne le dos à la politique ou dirige son intérêt vers l'Est, ayant perdu tout espoir que notre structure politique puisse se régénérer par ses propres forces.

— *Les industries suisses travaillant surtout pour l'exportation, donc souvent pour des marchés différents et dans des conditions qui ne sont pas comparables, un plan national pourrait-il les aider? Certains secteurs ne seraient-ils pas automa-*

Par contre, une chose est certaine, une entreprise qui travaille d'après un budget sérieux peut évaluer avec une précision très grande et dans des délais extrêmement courts tous les effets que l'inexactitude des prévisions de ventes aura dans les différents domaines de l'entreprise. De ce fait, les mesures nécessaires d'adaptation peuvent être prises avant qu'une augmentation ou une baisse sensible des ventes ait désorganisé les autres secteurs de l'entreprise. Il en est de même pour une nation. Si, à la suite de mesures prises par un gouvernement étranger par exemple, des branches de notre économie nationale sont atteintes, les pouvoirs publics du pays touché peuvent redresser la situation par des mesures adéquates ou en tous cas limiter au maximum les dégâts.

On pourra, par exemple, activer les travaux publics dans certaines régions ou éviter par une politique de main-d'œuvre étrangère sélective du chômage parmi les employeurs suisses.

— Une meilleure répartition de la production, une certaine rationalisation, s'imposent dans certains secteurs de notre économie. N'appartient-il pas aux patrons et aux associations patronales ou professionnelles de la promouvoir, comme cela s'est déjà fait dans certains

fices, mais lorsque la situation devient plus dure, il est malheureusement vite enclin à chercher son salut dans une aide de l'État.

La prévision basée sur un budget national est maintenant le meilleur moyen pour éclaircir l'avenir suffisamment pour que le patronat puisse prendre les mesures qui s'imposent, afin de ne pas glisser dans des situations où il doit solliciter l'aide de l'État. Un patron ou même une branche peut entreprendre des recherches en ce qui concerne leur avenir vu d'un point

appareils de télévision ont commencé leur production quand le point de saturation était déjà presque atteint et que la courbe de la demande totale se mettait à décliner; d'énormes investissements ont alors été perdus. Le chômage aux États-Unis est aussi la suite d'une absence de planification. Chaque jour des milliers de places de travail sont détruites par l'automatisation et le revenu accru des ouvriers travaillant dans des fabriques automatisées sert en grande partie à financer les allocations de



ion devrait permettre à l'État d'éviter la saturation. A gauche, voitures sur la ligne du Gothard.

cas (rares, il faut le reconnaître)?

— D'abord, une première remarque : si, malheureusement, la situation économique se détériore dans certains secteurs, la réaction de nombreux patronats est de courir à Berne et d'attendre le salut d'une intervention gouvernementale, au lieu d'essayer de remédier à la situation par leurs propres efforts. Je pense ici aussi bien à notre déplorable situation agricole qu'aux multiples actions de secours qu'on a faites aux frais du contribuable, ou de la liberté dans le domaine des textiles, de l'horlogerie, de l'hôtellerie, du cigare, de l'économie du sucre, etc. De cela on peut déduire une chose : le patron suisse est extrêmement libéral et « antiétatiste » aussi longtemps qu'il fait de beaux béné-

de vue isolé, mais comme l'interdépendance de toutes les secteurs et de toutes les activités économiques devient toujours plus grande, de telles prévisions privées sont d'une utilité limitée. Seule une prévision basée sur un budget et un plan national donne au patronat les instruments nécessaires pour prendre des décisions justes. Une telle prévision indiquera à partir de quelle structure des revenus certains produits atteindront leur point de saturation et en même temps cette prévision montrera dans quels secteurs se situent les nouveaux besoins provoqués par l'augmentation constante du standard de vie.

On a constaté par exemple aux États-Unis, à cause du manque d'une telle prévision, que la plupart des entreprises fabriquant des

chômage. Par contre, si un plan avait démontré où une demande accrue donnait des chances d'emploi aux ouvriers licenciés, leur transfert aurait pu être planifié, et ils auraient pu commencer immédiatement à travailler à leur nouvelle place. Au lieu de payer des chômeurs, les ouvriers de l'usine automatisée auraient pu augmenter leur standard de vie, en achetant les produits que leurs anciens collègues auraient fabriqué dans leur nouvelle place de travail.

Cet exemple est naturellement un peu schématisé, mais il dit bien où réside le problème : il montre en même temps qu'il est insoluble sans planification.

— Vous avez suggéré dans vos propositions comme modèle, le plan



Nécessité d'une information prospective.

« à la française ». Mais les adversaires de ce plan, citant en exemple le manque d'écoles, d'autoroutes et de charbon l'hiver dernier, estiment qu'il a failli. Qu'en pensez-vous?

— J'ai déjà dit en quoi je crois que le plan français avait failli, ce n'est pas sa faute. Imaginez-vous par exemple que le propriétaire d'une grande entreprise fasse venir un excellent expert pour introduire dans celle-ci une gestion d'après la méthode budgétaire, c'est-à-dire en établissant un budget prospectif au lieu de se contenter de voir les résultats de l'exercice après sa clôture. Cet expert fait un excellent travail, tous les départements ont leur budget. Mais le grand patron vient et fait hors budget un tas de dépenses en augmentant arbitrairement le stock de matériel, en engageant du nouveau personnel superflu, en commandant des machines qui n'étaient pas prévues dans le budget, etc. Le budget et la réalité n'auront plus rien de commun, sans que le responsable du budget, ou la méthode budgétaire qui a fait ses preuves dans des milliers de cas soient responsable. C'est ce qui s'est passé en France. Le plan est un des meilleurs moyens de discipliner l'État qui, tout en recommandant la discipline à l'économie, n'en fait pas toujours preuve lui-même. Nous avons des exemples en Suisse aussi. Le directeur du plan belge a dit que la première constatation que font les planificateurs est que l'État est gouverné d'après le principe biblique que la main droite ne doit pas savoir ce que fait la main gauche. Le but du plan est d'abord de forcer les deux mains à travailler d'une manière concertée, et ensuite l'État et l'économie privée également.

— Si l'État, par l'intermédiaire du plan, lance une action concertée en faveur du développement d'un certain secteur, ne risque-t-il pas de nuire à un autre? D'autre part, si le plan recommande une certaine production et que l'industriel qui a suivi ses directives ne parvient pas à vendre, qui sera responsable?

— Il faut d'abord préciser que les points que vous soulevez n'ont que très peu ou rien à faire avec la planification dans l'économie, mais ressortent plutôt de l'économie planifiée : ce sont deux choses complètement différentes; c'est seulement dans l'économie planifiée que l'État fixe des buts qu'il juge lui désirables, mais qui ne ressortent pas de l'analyse des désirs du consommateur.

Toute planification dans l'économie ne peut avoir d'autre but que d'éclaircir pour les producteurs les besoins futurs du marché, disons pour une période de cinq ans. C'est son rôle unique : la recherche scientifique de l'évolution de la consommation, en la décomposant pour les producteurs en : besoins de matériel, de main-d'œuvre, d'investissements, de politique de salaires possible, etc. Il y a deux voies scientifiques qu'il faut utiliser pour approcher ce but :

La première concerne une nouvelle forme d'étude du marché global, c'est-à-dire collectif, la seconde se base sur l'addition des budgets qu'ont élaborés les entreprises dans chaque branche. La comparaison de ces deux indications permet l'établissement de prévisions avec un pourcentage minime d'erreurs.

Cette nouvelle transparence des marchés, créée ainsi et mise à disposition des entreprises, permettra aux responsables d'élaborer et sur-

tout de vérifier leurs propres budgets prospectifs en meilleure connaissance de cause et de ce fait, de prendre les décisions qui s'imposent avec plus de sûreté. Mais la prévision, dans le cadre d'un budget national, aussi bon soit-il, ne peut jamais remplacer la décision du chef d'entreprise; c'est à lui d'interpréter les chiffres qu'on lui donne, de les confronter avec son expérience de chef, exactement comme il le fait quand il commande pour son propre compte à une maison spécialisée une analyse de marché. L'apport le plus intéressant d'un budget prospectif réside en ce qu'il doit nous montrer ce qu'aucune analyse privée ne peut dire : le point de saturation dans la demande d'une branche. La source principale d'erreurs d'investissements qui pèsent après lourdement sur l'expansion de toute une économie vient justement d'absence d'information sur ce point.

— D'autre part, vous dites qu'il appartient à l'économie privée d'établir son planning de manière telle que le marché puisse être approvisionné sans goulots d'étranglement ni surproduction. Si suivant les directives du Plan, le fabricant suisse freine sa production, il risque de voir arriver sur le marché un concurrent étranger dont la production beaucoup plus importante sera moins chère. A qui appartiendra-t-il alors de le protéger? A l'État en partie responsable de ses difficultés? Dans ce cas, si l'État élève des barrières protectionnistes, le pays voisin rétorquera par des mesures semblables pour d'autres produits. D'autres secteurs en souffriront.

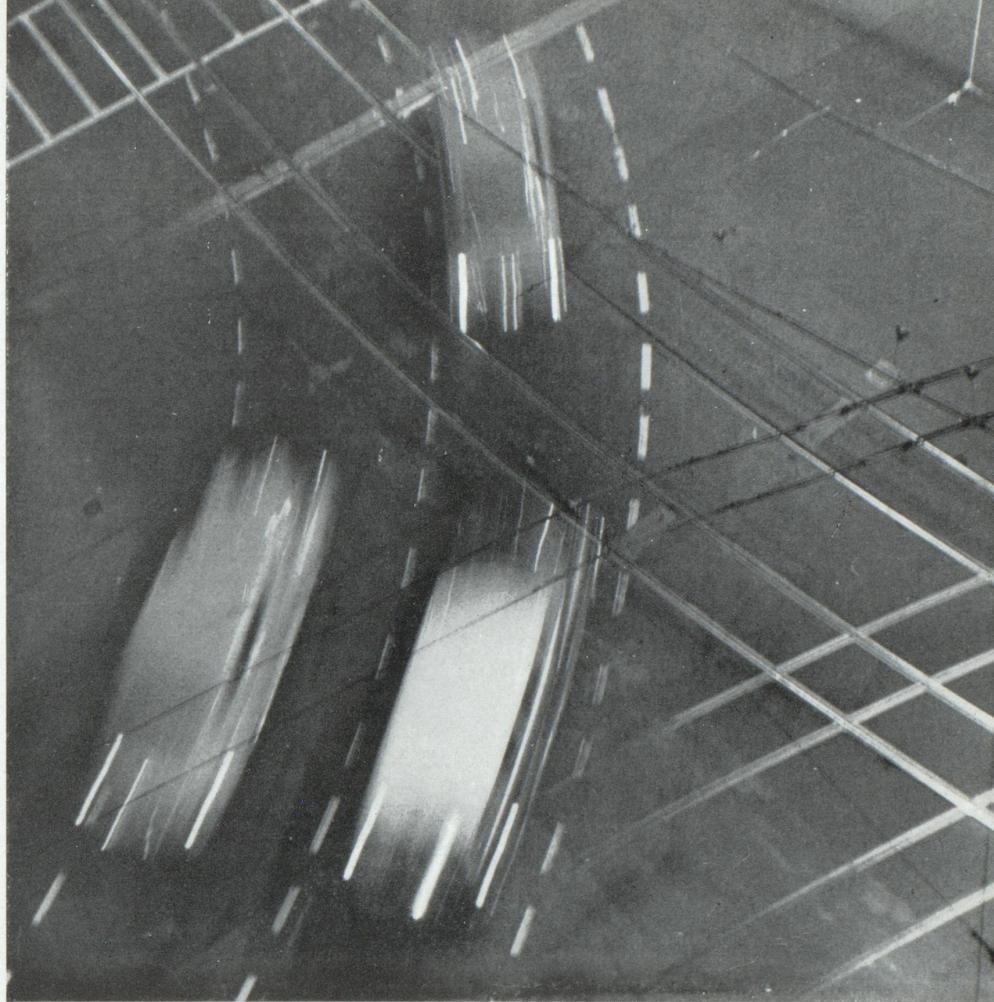
— Tout d'abord qu'il y ait Plan ou non, la concurrence étrangère existe. D'autre part le producteur suisse est actuellement protégé par une certaine douane que, exception faite des pays de l'E.F.T.A., pour le moment il n'est pas question d'abolir. En indiquant aux fabricants suisses quelle est et quelle sera l'évolution d'une certaine demande, le Plan lui permettra beaucoup mieux qu'à l'aveuglette d'estimer sa situation concurrentielle, la part possible du marché qu'il peut atteindre face à la concurrence étrangère et il pourra alors diriger sa politique d'entreprise basée sur les buts rationnels qu'il s'est fixés. Ce n'est pas par exemple en produisant des quantités non vendables ou qu'il doit liquider à perte, ni en laissant des vides sur le marché,

parce qu'il a vu trop petit, que le fabricant suisse se défend le mieux contre son concurrent étranger; c'est au contraire en se fixant en toute connaissance de cause un pourcentage de marché à atteindre en concentrant tous ses efforts sur la réalisation de ce but, ce qu'en somme toute entreprise devrait faire, qu'elle lutte contre une concurrence suisse ou une concurrence étrangère.

— *Dans votre esprit, ce plan n'est pas une étude prospective émanant d'une commission indépendante, mais bien l'expression d'une politique économique et sociale qui ne se borne pas à assurer le déroulement harmonieux de tendances spontanées de l'économie, mais cherche à les corriger par des moyens qui vont de la mise en garde à l'emploi des multiples instruments de contrôle et d'incitation dont dispose l'État. N'ouvrez-vous pas alors la porte au dirigisme?*

— Cette question démontre encore une fois la confusion qui règne entre planification dans l'économie libre et l'économie planifiée.

C'est dans l'économie planifiée qu'une bureaucratie du Plan fixe des buts et utilise des moyens d'influence à sa disposition afin que les buts fixés soient atteints : le consommateur n'a plus qu'à accepter les résultats de cette politique. Par contre, la planification dans l'étude du marché a pour but de mieux encore harmoniser la production avec les désirs du consommateur que cela a pu se faire par la loi de l'offre et de la demande, qui ne peut jamais garder ces deux éléments en synchronisation, mais seulement remettre péniblement en ordre des processus de désynchronisation déjà manifestes. Celle-la n'offre surtout aucune base pour évaluer l'avenir. Ceci en face du fait que le processus de production, depuis la mise en construction d'une usine jusqu'à son fonctionnement, s'allonge toujours davantage, ainsi la prévision et la planification pour synchroniser offre et demande s'imposent. Mais pour éviter tout danger de dirigisme qui pourrait naître, il faut l'admettre, le Plan doit être établi par une Fondation paritaire. Industrie, arts et métiers, agriculture, syndicat, groupement, doivent y être représentés. Les renseignements qu'il va fournir à chacun, permettront au gouvernement aussi de travailler à partir de données solides.



Les routes et la circulation. Nécessité, encore, de prévision.



Actuellement rien n'est coordonné et les conceptions économiques qui prévalent sont périmées. Or cette politique est dangereuse. Avec la hausse des prix, l'épargnant devient chez nous chaque année plus pauvre, malgré la pleine expansion de notre économie. Nos industries d'exportation perdent de plus en plus de leur capacité de concurrence, et les produits importés deviennent trop bon marché. Si cela devait continuer, nous en arriverions à la dévaluation, au retrait des capitaux étrangers placés en Suisse, d'où pénurie de capitaux, crise économique et chômage. Or les responsables de notre économie attribuent à la conjoncture expansive l'augmentation des prix et pensent qu'il suffirait de la freiner pour bloquer le mouvement de hausse des prix.

C'est une erreur. En réalité, dans tous les pays industrialisés modernes, l'évolution des prix des marchandises dont la production peut être accrue à volonté s'est complètement détachée des oscillations de la demande de caractère cyclique, et cette évolution suit ses propres lois, indépendamment de la conjoncture économique. Les prix de tous ces produits dépendent totalement des frais de production; ces prix augmentent donc lorsque les frais de production augmentent; ils baissent dans l'hypothèse inverse, pour autant qu'il existe encore dans l'économie suisse des prix de revient capable de diminuer. Si, par conséquent, nous désirons stabiliser le niveau des prix, nous ne devrions pas freiner la demande, mais attaquer directement à la racine les facteurs qui provoquent l'augmentation des frais de production.

La première chose que l'on constate à ce sujet, c'est qu'une demande qui va en augmentant permet une expansion et partant une rationalisation de la production, de même qu'une réduction de frais fixes par unité de production; elle constitue ainsi un des facteurs essentiels de stabilisation des prix. Par contre, toute diminution de la demande entrave la rationalisation et, par un accroissement des frais fixes par unité de production, provoque une montée en flèche des prix. Le fait que malgré une diminution de la demande (par exemple aux États-Unis) les prix furent néanmoins majorés, évitant ainsi des pertes qui auraient amené des faillites et la fermeture de

fabriques, nous fournit l'explication essentielle qui nous permet de comprendre pourquoi les différentes récessions de la période d'après-guerre ne se sont jamais terminées par une crise pareille à celle des années trente. Il existe dans l'économie industrielle moderne des centaines d'exemples démontrant qu'une expansion de la demande est le facteur déterminant de la stabilisation des prix. Par contre, on ne pourra nulle part prouver qu'un accroissement de la demande se soit traduit par une hausse du prix des marchandises dont la production peut être augmentée à volonté. Donc, toute réduction de la demande ne peut qu'accélérer la montée des prix de nature inflationniste, d'où il résulte qu'elle s'avère le moyen le moins approprié pour juguler l'inflation.

Pour en revenir à votre question, il convient particulièrement de mettre en relief que, du point de vue planning économique, les institutions gouvernementales ne constituent pas autre chose qu'un groupe économique qui doit — à l'instar de tous les autres — diriger son activité en se conformant aux buts impartis au Plan. En d'autres termes, ce n'est plus l'État qui établit son planning et qui enserre l'économie privée dans le schéma de son plan, mais c'est l'organisation de planning qui travaille de façon indépendante de l'État. Toutefois, elle intègre ce dernier dans ses plans d'ensemble, et cela à titre d'employeur le plus important qui pré-lève une partie appréciable du produit social pour réaliser ses buts et qui le redistribue ensuite. Il appartient donc des conceptions les plus modernes que l'État, avec son administration et ses entreprises de services, ne doit plus être considéré comme un corps étranger dans la vie économique, comme un organisme muni d'une autorité particulière. Non, l'État agit dans un secteur important de la vie économique, exactement au même titre que l'agriculture, l'artisanat et l'industrie dans leurs domaines respectifs, de sorte qu'il doit participer à la réalisation des buts valables pour l'ensemble de l'économie. Cela suppose que le Parlement et le Gouvernement n'interviennent plus de manière désordonnée, sans aucun plan, dans la vie économique en édictant lois et ordonnances sous la pression de tel ou tel groupe d'intérêts politiques, comme cela est encore monnaie courante à

l'heure actuelle dans notre pays. Au contraire, il importe que toute la législation future permette de réaliser les buts économiques répondant à l'intérêt général.

A la lumière d'une telle conception, l'antagonisme actuel entre économie et État est tout aussi suranné que celui qui divise patronat et syndicats et il doit faire place à des relations empreintes de collaboration et reposant sur la confiance.

— *La notion de planning national ne provient-elle pas d'un nationalisme encore entretenu dans certains pays, mais qui ne correspond plus au monde de demain qui tend vers le libre-échange à l'échelon mondial?*

— La planification a commencé dans les grandes usines. Les expériences faites dans ce secteur permettront de passer à la planification nationale, et c'est seulement quand les différentes planifications nationales fonctionneront avec une précision suffisamment sûre qu'on pourra alors aller à l'harmonisation de ces planifications nationales. C'est comme cela que désire procéder la Communauté économique européenne. C'est pour cette raison que tous les gouvernements des Six ont des projets de comptabilité nationale et de budget prospectif, tandis que sur les méthodes de planification et, plus tard, l'harmonisation des planifications nationales il y a encore de nombreuses divergences. Mais ce qui est important, c'est qu'il ne paraît plus y avoir d'oppositions de principe parmi les partenaires.

La première chose qu'une comptabilité nationale et un budget prospectif doivent établir, c'est le calcul du taux du gain de productivité net (l'augmentation de la production par tête, moins les frais d'investissement pour l'obtention de cette augmentation, moins la hausse de prix importés de l'étranger), qui doit alors servir à la politique de salaires. Les entreprises travaillant avec un gain de productivité moyen gardant leurs prix stables, celles travaillant avec des gains plus grands les baissant en proportion, et celles travaillant avec des gains de productivité insuffisants les augmentant. Mais ce qui est important, le niveau de prix moyen restant stable, les augmentations de salaires se transforment en gain réel.

Si nous supposons que ce gain réel est de quatre pour cent par année, nous verrons alors que la structure de la demande sera en transformation constante. Certains produits arriveront à leur limite de saturation par tête d'habitant et continueront leur augmentation seulement parallèlement à la démographie. On trouvera même des produits où la consommation se réduira par tête d'habitant, avec des revenus dont la consommation s'étendra parallèlement et finalement un dernier groupe où elle s'étendra dans de plus fortes proportions que l'augmentation des revenus.

Tout cela se traduira par des courbes de demandes que l'on ne trouvera plus par extrapolation de la demande passée et présente.

Le seul moyen d'arriver à des résultats justes est une nouvelle forme d'étude de marché, basée sur l'analyse en Suisse d'un échantillon de 20 000 familles de consommateurs représentatifs qui, contre une rémunération adéquate s'engagent à tenir une comptabilité minutieuse concernant la disposition de leur revenu (une fondation, soumise au secret professionnel fiduciaire, pourra obtenir des résultats justes, un organisme de l'État jamais). Basé sur ces comptabilités de ménage, on établit pour chaque groupe de pouvoir d'achat l'échantillon moyen de ses habitudes de consommation. Puis en prenant pour base les gains de pouvoir d'achat réel, on verra alors comment chaque groupe évoluera vers les habitudes de consommation du groupe supérieur. Par exemple, les habitudes d'achats du groupe des contremaîtres deviendront d'ici deux ans par exemple celles de la masse des ouvriers. Les contremaîtres évolueront vers le niveau des chefs de salle, ceux-ci vers celui des fondés de pouvoir, les fondés de pouvoir vers celui des directeurs, etc... Cette analyse, bien faite, permettra alors de calculer la courbe d'évolution de tous les groupes de biens de consommation, et donnera des directives extrêmement précises à l'économie.

En même temps l'analyse des budgets faite par les industriels indépendamment de cette recherche, permettra de découvrir, comme dans une comptabilité double, où il y a des divergences qu'il faut éclaircir. On verra surtout par cette confrontation où, dans le cadre de la création de nouveaux produits,

il y aura une modification de la demande (par exemple : télévision en couleur). Dans ce cas là avec une étude de marché simple, comme chaque industriel avisé en fait pour un nouveau produit, on pourra intégrer cette prévision dans la prévision de base établie par l'étude de marché générale. Ainsi, et ceci est certainement possible avec l'électronique, toutes les données qu'on vient de décrire pourront être décomposées dans des programmes de production et de distribution, d'importation et d'exportation, de formation d'épargne et d'investissements et finalement de besoins en main-d'œuvre et leur composition professionnelle. En s'appuyant sur toutes ces données, l'économie et l'État, chacun dans son secteur, pourra prendre les mesures qui s'imposent afin que chacun réussisse à réaliser le budget qu'il a aidé à établir. Un contrôle budgétaire fait et publié annuellement montrera qui a réussi et qui doit encore s'améliorer. Il montrera où dans notre économie il y a des gains de productivité satisfaisants et où règne la stagnation. C'est ainsi qu'on aura créé finalement l'instrument qui permettra de réaliser ce désir jugé par beaucoup d'économistes encore utopique, l'expansion maximum parallèle au progrès technique sans inflation.

— *Pensez-vous que les syndicats soient d'accord avec vos propositions?*

— Il semble que les syndicats doivent se rendre compte que les augmentations dépassant les gains de productivité nets sont un marché de dupes, car elles n'apportent aucun gain de pouvoir d'achat réel aux ouvriers mais l'inflation qui dévalue l'épargne de plus d'un

demi milliard de francs par an y compris l'épargne A.V.S..

Ainsi cette situation devient aussi une menace pour la grande armée des bénéficiaires de cette œuvre sociale. Tôt ou tard les chefs syndicalistes devront se rendre compte qu'en prenant l'habitude — ceci est presque inévitable — de baser leur politique de salaires sur les branches les plus productives de notre économie, ce qui entraîne automatiquement des renchérissements de prix dans tous les secteurs moins productifs, ils créent la véritable source d'inflation. Celle-ci ne peut pas être éliminée sans budget national calculant le gain de productivité moyen, qui seul peut être la base d'une politique de salaires non inflationniste.

Comme au patronat et dans le secteur gouvernemental, il y aura certainement aussi des hésitations dans le secteur syndical pour élaborer un budget prospectif et s'y soumettre. Car une chose est certaine, il est beaucoup plus facile de vivre au jour le jour sans se soucier de l'avenir et sans se soumettre à une discipline quelconque. Mais le résultat est un franc suisse qui a déjà perdu plus de la moitié de son pouvoir d'achat (naturellement la guerre y est aussi pour quelque chose) et qui est en train de se dévaloriser avec une vitesse qui s'accroît toujours. Alors, il semble quand même préférable de faire maintenant ce qui est indispensable et réalisable au lieu d'essayer de le faire quand cela sera trop tard et qu'il faudra passer par une crise grave avant de retrouver un équilibre à un niveau sûrement beaucoup plus bas que celui duquel nous pourrons partir aujourd'hui.

*Propos recueillis  
par Raymond Couvreu*

